



Au début de la Paracha Vayakhel, Moché rapporte aux Béné-Israël le commandement Divin : « *Pendant six jours, le travail sera fait, et le septième jour sera sacré, un Chabbath de repos pour D-ieu.* »

La condition pour observer correctement le Chabbath, conformément à la volonté de D-ieu, est tout d'abord de reconsidérer les six jours de la semaine : « *Pendant six jours, le travail sera fait.* »

Remarquons que le commandement n'est pas : « *Six jours tu travailleras.* » Le verset ne nous demande pas de travailler dur. Il dit : « *Pendant six jours, le travail sera fait,* » considérant que le travail se fait par lui-même. Vous n'avez pas besoin de produire des efforts superflus et d'investir tant de votre énergie, nous dit la Torah. Mais, votre travail sera accompli par un effort minime.

C'est une bénédiction spéciale que D-ieu a accordée au peuple Juif. Nos sages affirment : « *Lorsque le peuple d'Israël fait la volonté de Hachem, leur travail est fait par les autres.* » Là est donc le sens du verset « *Pendant six jours le travail sera fait.* »

Cela représente une leçon pour chaque Juif. Un Juif doit travailler pour vivre et nourrir sa famille, mais c'est seulement avec ses facultés externes qu'il doit s'investir dans ce but.

Ainsi, il est écrit dans les Téhilim : « *C'est à la fatigue de tes mains que tu mangeras, heureux tu seras.* » L'homme sera heureux si c'est uniquement avec ses « mains » qu'il s'implique dans son travail, réservant ainsi son cœur et sa tête, ses sentiments et sa pensée, pour des matières plus essentielles : l'étude de la Torah et la pratique des Mitsvoth.

Le Juif ne doit jamais s'investir totalement dans ses affaires. C'est « *la bénédiction d'Hachem qui rend riche.* » La réussite d'un homme ne correspond pas aux efforts produits. Ses efforts créent seulement le réceptacle dans lequel la bénédiction Divine sera donnée. C'est pourquoi, le juif doit réserver son intellect et son énergie pour des valeurs spirituelles, laissant ainsi l'impression que ses affaires se gèrent par elles-mêmes.



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

C'est en envisageant le travail de cette façon que l'on peut s'assurer que le Chabbath sera observé correctement, car le Juif est alors capable de mettre de côté ses problèmes matériels et se consacrer entièrement au jour du repos. Si un homme est préoccupé pendant la semaine par son travail, son Chabbath est dérangé par son anxiété : « *Comment gagner plus d'argent ? que devrai-je acheter et vendre ?* » Il lui est difficile de se libérer du monde matériel.

Ainsi, lorsque « *Pendant six jours le travail sera fait,* » l'homme entreprend là, les préparatifs préalables pour que « *le septième jour [soit] sacré.* » De cette manière, tous les jours de la semaine ont un caractère de mini-Chabbath et le Chabbath lui-même se trouve, alors, enrichi d'une dimension encore plus haute : « *Chabbath Chabathon, le Chabbath des Chabbaths,* » repos des repos.

*Likouté Si'hoth vol I*

### Faire Chabbath, Comme D-ieu

La Paracha de Vayakhel rapporte les commandements liés à l'édification du Michkan. Or, Moché y indique qu'en dépit de l'importance de la mise en œuvre de ce Saint projet, la maison de D-ieu ne devait pas être construite le jour du Chabbath.

Il existe trente-neuf catégories de travaux interdits le Chabbath ; pourtant, la Paracha n'en cite explicitement qu'une seule : l'interdiction d'allumer le feu le jour de Chabbath. Qu'y a-t-il dans cet acte qui lui confère cette attention particulière dans la Torah ?

Certains pensent – de manière erronée – que cette interdiction Biblique ne s'appliquait qu'aux temps anciens, lorsque cet acte était un travail difficile. Au temps de l'Exode, il était nécessaire – disent-ils – de frotter deux pierres pour avoir du feu. Aujourd'hui – maintiennent-ils – il suffit d'une seule pression sur un bouton pour obtenir une flamme et aucun labeur n'est requis, il est donc évident qu'allumer le feu n'a rien d'interdit !

Il va sans dire que cette approche des Mitsvoth est fautive. Nous ne pratiquons pas les Mitsvoth parce que nous les comprenons toutes ou parce que nous y voyons des règles logiques et rationnelles ; nous nous appliquons à les faire car elles sont d'origine Divine. Il est donc logique d'admettre que l'être humain ne saurait saisir la Sagesse infinie du Créateur.



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Ainsi, nous pouvons dire que même lorsque la Torah a dévoilé les raisons de certaines Mitsvoth, celles-ci ne constituent qu'un aspect secondaire de ces commandements. C'est pourquoi dans certains cas, nous trouvons différentes raisons pour la même Mitsva : chacune des explications ne nous offre qu'un reflet de sa véritable profondeur.

De plus, ceux qui pensent que l'acte d'allumer le feu est interdit seulement lorsqu'il implique un travail difficile – assumant qu'il en fut ainsi à l'époque où les Juifs ont reçu ce commandement – se trompent tant dans les faits que dans le raisonnement.

Dieu donna la Torah au peuple Juif juste après la sortie d'Égypte. Or, il est reconnu – et des centaines de livres d'histoire sur cette période l'attestent – que la culture et la technologie égyptienne étaient très avancées. A cette période de l'histoire, le feu n'était pas produit par le frottement de deux pierres, mais par des manières plus simples – souvent à partir de flamme pré-existante – ce qui impliquait aucun labeur et aucune fatigue. Maintenir, alors, que l'interdiction d'allumer le feu découle du fait que cet acte est laborieux, est simplement absurde.

En fait, le Chabbath est observé, car – selon le texte – « en six jours, Dieu créa les Cieux et la Terre, et le septième jour, Il se reposa. » Chacun de nous ne comprend – nul besoin d'être un génie – que Dieu créa le monde sans éprouver ni labeur, ni fatigue. Par conséquent, Il ne se reposa pas à cause de la fatigue en ce jour du Chabbath. « Repos » signifie ici : élévation au-delà du quotidien, sublimation. Les Juifs doivent vivre le Chabbath à la manière Divine : le repos n'est pas l'opposé de la fatigue et du labeur ; le Chabbath est l'arrêt de toute création dans le domaine du mondain, afin de revenir à l'essence des choses.

*Likouté Si'hoth Vol XXI*

### La Place du Feu dans le Sanctuaire

« Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures, le jour du Chabbath »

*(Exode 35 – 3)*

Il existe 39 travaux interdits le jour de Chabbath ; l'acte d'allumer le feu en fait partie. Toutes ces activités interdites sont dérivées des travaux qui étaient nécessaires à l'édification du



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Michkan. La construction étant entièrement stoppée le saint jour du Chabbath – en dépit de l'importance de l'œuvre entreprise – il en ressort que tout ce qui avait un lien quelconque avec ces travaux était prohibé.

Néanmoins, pour que l'acte soit interdit le Chabbath, il doit remplir quelques conditions. A l'instar des actes du Temple qui avaient un but précis, les actes interdits le Chabbath doivent apporter un intérêt à l'acteur. Ainsi, nos sages affirment que l'homme n'est coupable d'avoir produit du feu, seulement si cet acte lui apporte quelque chose : de la chaleur, de la lumière ou même pour produire des cendres qu'il utiliserait dans un certain but. Si l'action ne remplit aucune de ces conditions, elle ne peut être définie comme «*allumer le feu*». (Cependant, les rabbins ont institué – pour simplifier – que toute action s'apparentant à celle de raviver une flamme serait interdite, le jour du Chabbath.)

Chaque juif se doit d'ériger un Temple au sens spirituel du terme. Sa vie est faite d'actes qui doivent avoir un sens et un but. Aussi, les travaux engagés pour l'édification du Sanctuaire existent certainement dans la dimension spirituelle de la vie Juive. Les lois citées précédemment peuvent donc servir d'enseignement dans le service de D-ieu.

Le feu symbolise la flamme qui habite notre âme, ainsi qu'il est écrit : «*L'âme de l'homme est une flamme Divine.*» Le juif a pour mission d'entretenir cette flamme, ce foyer profond, au point où tout son être s'embrase du désir de caresser le Divin. Pourtant, le Judaïsme ne considère pas l'élévation spirituelle comme une fin en soi ; le but n'étant pas d'atteindre un niveau de proximité avec D-ieu qui mènerait l'homme à considérer l'aspect physique de l'existence sans importance.

Bien au contraire, la Torah affirme qu'un «*feu* » allumé sans but ni intérêt précis ne mérite pas cette appellation. Pour construire un Sanctuaire viable, l'amour ardent doit obligatoirement engendrer des actes concrets.

C'est cet aspect corporel et physique que symbolisent les cendres. En effet, elles représentent le caractère le plus brut de la matière, la partie qui ne disparaît jamais, même pas après la consommation totale de l'objet. Eriger un Temple implique que l'homme investisse toutes les dimensions de la Création – des niveaux les plus élevés aux degrés les plus bas – par la Torah et les Mitsvoth.



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Le but de la Création est d'élever et de raffiner les dimensions physiques par l'étude de la Torah et la pratique des Mitsvoth. C'est pourquoi « *l'acte est primordial* » pour le Judaïsme.

La construction d'un Sanctuaire individuel par chacun de nous – qui apporte un changement effectif de notre microcosme – finira par mener le monde au niveau ultime : la venue de Machia'h.

*Likouté Si'hoth Vol XXXVI*

### Tous Egaux Pour Le Michkan

Dans les Parachioth précédentes, Hachem ordonne à Moché de construire le Michkan – le Sanctuaire – et de fabriquer ses ustensiles. Dans la Paracha de cette semaine – Vayakhel – Moché transmet le message au peuple Juif qui s'empresse de l'appliquer.

Tous, sans exception, participèrent à la construction du Sanctuaire ; des Juifs de milieux différents et de toutes les couches de la société ; les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, chacun y contribua selon ses moyens.

Cependant, il est évident, que les dons n'étaient pas égaux ; ils étaient relatifs aux moyens de chacun. D'ailleurs, aucune somme spécifique ne fut requise ou imposée. Certains ont offert plus et d'autres moins ; cela dépendait des capacités de chacun. Ainsi, il y eut des dons d'or et d'argent, tandis que d'autres n'avaient apporté que de l'huile et du bois. Dans tous les cas, le geste fut bien accueilli puisqu'il était relatif au moyen de l'individu.

D'ailleurs, le type de contribution d'une personne n'avait aucun effet sur son lien avec le Sanctuaire. Le Temple appartenait à chaque individu de façon égale ; le riche et le pauvre étaient liés de la même manière avec le Michkan.

C'est dans cet esprit que nos sages nous indiquent : « *Qu'il donne plus ou qu'il donne moins, l'essentiel, c'est qu'il le fasse avec sincérité pour l'amour du Ciel !* »

Bien que les contributions personnelles variaient, les intentions, elles, restaient les mêmes. Tous les Juifs voulaient construire la maison de D-ieu ; par conséquent, ils jouissaient, tous, du même lien privilégié avec le Sanctuaire.



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Moché voulut souligner l'importance de l'unité dans ce projet. C'est pourquoi, il dit : « Voyez ! L'E-ternel a désigné Bétsalel fils de Ouri, fils de 'Hour, de la tribu de Yéhouda. Il l'a rempli d'un esprit divin de sagesse...Ainsi que Aholiav fils de A'hissama'h de la tribu de Dan. Il les a pourvus d'un talent naturel pour exécuter toutes les œuvres d'artisanat... » Bétsalel et Aholiav étaient les maîtres d'œuvre et les responsables de tous les artistes qui participèrent à l'édification du Michkan.

Bétsalel était issu d'une noble famille. Il était le petit-fils de Miriam et il était issu de la prestigieuse tribu de Yéhouda.

Aholiav ne pouvait, de son côté, se vanter d'une telle lignée. Il était le descendant d'une des servantes de Yaakov et il faisait partie de la tribu de Dan qui occupait un rang inférieur dans l'échelle sociale.

Pourtant, c'est bien ces deux hommes qui furent choisis afin de diriger la mission Sacrée ; car, dès lors qu'il faut construire le Sanctuaire, tous les Juifs deviennent égaux. Que l'on soit riche, que l'on soit pauvre, que l'on soit descendant de la plus célèbre lignée ou que l'on fasse partie des plus simples de notre peuple, cela ne fait aucune importance. La seule chose qui compte, c'est que l'on dirige son cœur vers le ciel !

*Likouté Si'hoth vol XXVI*

### Supériorité des Femmes

« *Les hommes apportèrent [leurs dons] sur ceux des femmes...* »

*(Exode 35 – 22)*

La Paracha de Vayakhel raconte comment toute la communauté d'Israël participa – *de bon cœur* – par des dons généreux à l'édification du Michkan – le Tabernacle. Cependant, la Torah précise, dans le verset cité plus haut, que les femmes excellèrent et apportèrent beaucoup plus de cadeaux que les hommes pour le Sanctuaire. C'est pourquoi la Torah, indique que les dons des hommes étaient minoritaires – ou presque inexistantes – face à ceux de leurs femmes.



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Nos sages définissent et caractérisent, dans la mystique Juive, l'homme et la femme – à l'instar de leur rôle dans la conception d'un enfant – comme le donneur et le récepteur.

C'est dans cet esprit que l'écriture parle de l'union de D-ieu et du peuple d'Israël comme de celle d'un marié et d'une mariée. Pourtant, cela n'implique pas que le donneur soit supérieur au récepteur ; bien au contraire, la tradition considère que c'est précisément grâce à l'œuvre du récepteur que l'union prend véritablement son sens.

Ainsi, les deux aspects de la Torah sont comparés au père – la Torah écrite – et à la mère – la Torah orale – ainsi qu'il est écrit (Proverbes 1 – 8) : « *Mon fils, écoute la morale de ton père et ne délaisse pas l'enseignement de ta mère.* » En l'occurrence, c'est bien la tradition orale – fruit des interprétations des sages d'Israël – qui donne un sens à l'écrit – Don de D-ieu.

Ceci s'exprime aussi dans les caractères de l'homme et de la femme. Les femmes sont plus réceptives à la spiritualité que les hommes. Nous pouvons, d'ailleurs, observer que les femmes sont moins exhortées par les prophètes que les hommes dans le domaine du service de D-ieu ; la raison vient du fait qu'elles ressentent plus naturellement les sentiments d'amour et de respect face au Divin.

Nos sages nous font remarquer, dans cet ordre d'idée, que seul l'homme – Adam – avait reçu la première Mitsva (Genèse 1 – 28) « *croissez et multipliez !* » La femme n'a pas reçu ce commandement, car chez elle le sacrifice pour l'autre – le don de la vie – est naturel. Seul l'homme doit être exhorté pour cette Mitsva du fait qu'il serait capable, par son égoïsme naturel, de ne pas remplir son rôle.

Dans cet esprit, Hachem demanda à Moché de transmettre la Torah aux femmes avant de le faire pour les hommes. En outre, c'est le terme de *Amira* - exprimant une douce parole - qui est utilisé pour elles ; tandis que pour les hommes, D-ieu utilise le terme de *Dibbour* – parole sévère. Alors qu'une douce indication suffit pour associer les femmes aux Mitsvoth, il faut, par contre, user de dures paroles pour convaincre les hommes à suivre les commandements.

C'est donc bien ce qui s'est produit au moment de l'édification du Michkan : les dons des femmes dépassèrent en quantité et en qualité ceux des hommes.

*Likouté Si'hoth Vol XXV*



*La fin de la Paracha de Pékoudé parle de l'édification du Michkan – le Tabernacle. Le Zohar commente l'épisode dans lequel le Aron – l'Arche Sainte – fut installée dans le Saint des Saints. Il cite à ce sujet le verset des Psaumes (132 – 14) : « Ce sera là mon lieu de repos à jamais, là, Je demeurerai, car Je l'ai voulu. »*

Le Zohar rapporte, ensuite, trois interprétations : selon la première, c'est l'Arche Sainte qui exprima, ici, sa joie d'avoir trouvé un lieu de repos.

La deuxième opinion affirme que ce verset fut dit par le peuple Juif au moment où l'Arche fut placée dans le Saint des Saints. Tandis qu'un troisième avis dit que c'est D-ieu, Lui-même, qui dit ce verset au moment où le peuple Juif accomplit Sa volonté.

Il est évident que ces trois opinions ont un lien avec l'évènement de la Paracha : l'édification du Sanctuaire. Quel est le sens des toutes ces interprétations ?

En fait, les différentes opinions découlent des diverses manières de concevoir la raison d'être de la construction du Temple.

La première interprétation maintient que le but du Michkan était de créer un lieu de repos pour la Présence Divine – la Ché'hina – qui se révélait à travers l'Arche. C'est donc l'Arche qui prononça le verset.

La seconde opinion défend l'idée que le Temple fut bâti pour établir un lieu où le peuple Juif pourrait servir Hachem. C'est pourquoi, selon cet avis, le peuple prononça ces mots.

Le troisième avis explique que la raison première de la construction du Temple est pour que la Ché'hina réside parmi le peuple Juif ; le Temple est le lieu où D-ieu réside lorsqu'il est parmi Son peuple. C'est pourquoi, d'après cet avis, c'est Hachem qui prononce ce verset.

Nous pouvons, cependant, affirmer que ces trois interprétations sont légitimes et qu'elles se réfèrent, en fait, à trois périodes différentes de l'histoire.

Le Michkan permettait à la Présence Divine de se révéler à travers l'Arche Sainte. De plus, du fait que l'Arche fut cachée durant toute la période du second Temple et durant une partie de



l'époque du premier Temple, la joie de l'Arche ne pouvait s'exprimer à ces époques. Ce n'est que dans le Michkan que l'Arche pouvait se réjouir de résider là. La première opinion parle donc de l'époque du Michkan.

Le terme « *Résidence* » prit tout son sens à l'époque des deux Temples de Yérouchalayim, alors que le Michkan, lui, était ambulante et transporté dans le désert. C'est à l'époque du Beth-Hamikdach que le peuple Juif réalisa son rêve d'avoir un lieu fixe pour servir D-ieu, à Yérouchalayim. Ainsi, la seconde opinion parle de l'époque des deux Temples.

Ces Temples furent détruits à cause de la conduite du peuple Juif. L'interprétation qui avance que c'est Hachem qui prononça ce verset, au moment où le peuple fait Sa volonté, ne peut alors s'appliquer à la période des deux Temples. C'est à l'époque du Troisième Beth-Hamikdach – qui sera éternel – que Hachem prononcera ce verset. Car c'est en son temps – après la venue de Machia'h – que le peuple Juif accomplira pleinement Sa volonté et que la Divinité résidera au sein du peuple d'Israël. D-ieu pourra, alors, dire de Son peuple : « Ce sera là Mon lieu de repos à jamais, là, Je demeurerai, car Je l'ai voulu. »

***Likouté Si'hoth Vol XXI***

### *Dissimulation et Révélation*

La Paracha de cette semaine est Pékoudé, dernière Paracha du livre de Chemoth. Elle est suivie par la Paracha Vayikra, première Paracha du Lévitique.

Selon nos sages, nous devons trouver un rapport entre ces deux passages.

La fin de Pékoudé nous raconte qu'une nuée est descendue sur le sanctuaire. Le but de ce nuage était de dissimuler. La nuée empêchait Moché d'entrer dans le Temple.

Le thème de Vayikra, à l'opposé, est la révélation, « *D-ieu appela Moché* » pour se révéler à lui.

Ainsi, la révélation de Vayikra suit le voilement de Pékoudé. Mais une révélation qui vient à la suite d'une dissimulation est bien plus accentuée que celle qui surviendrait sans voilement antérieur.



## Réflexions sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

La Téchouva (repentir - retour) représente, dans le service de D-ieu, une révélation qui suit une période de dissimulation. Avant la Téchouva, l'homme était éloigné d'Hachem et écarté de la Torah et des Mitsvoth. Il était donc dans un état de voile. Sa Téchouva, son retour vers D-ieu constitue la révélation.

En effet, nos sages nous enseignent que le Juif qui se repent des méfaits passés (Baal Téchouva) jouit d'une expérience de la Divinité plus haute que celle dont jouit celui qui était toujours vertueux. C'est avec exaltation qu'il fuit le voile vers la révélation.

Quand une personne fait Téchouva, « *ses péchés intentionnels sont considérés comme des mérites.* » Nos sages déclarent, d'ailleurs, que « *dans l'endroit où se trouve le Baal Téchouva, même le plus vertueux ne peut se tenir.* » Le Tsadik, le juste, a banni complètement le mal. Alors que le Baal Téchouva, en retournant vers Hachem de tout son cœur, transforme le mal en bien. Si bien que ses péchés intentionnels sont à présent considérés comme de bonnes actions. En faisant Téchouva, il transforme l'obscurité en lumière. La révélation est donc le produit d'une dissimulation passagère.

L'enseignement est clair : Quelle que soit notre situation spirituelle, nous ne devons jamais désespérer ! Nous ne devons jamais penser que notre état spirituel est tellement bas qu'aucun espoir n'existe. Au contraire, c'est précisément après une période de voile que la révélation la plus haute devient possible.

Les générations passées étaient certainement d'un niveau spirituel supérieur au notre, cependant ils ont été privés de la Guéoulah. Notre génération est celle de la venue de Machia'h. Puisque la plus haute révélation vient à la suite de la descente la plus basse, nous devons prendre conscience et nous renforcer dans la propagation de la lumière en avançant toujours plus loin. C'est ainsi que nous mériterons la délivrance complète - cette révélation suivra la dissimulation de l'exil - alors, « *la nuit éclairera comme le jour.* »

*Likouté Si'hoth vol XVI*



« *Moché rassembla toute la communauté d'Israël...* »

*(Exode 35-1)*

Nos sages nous enseignent que Hachem demanda à Moché d'instituer des rassemblements le jour du Chabbath afin d'instruire le peuple des lois et voies de la Torah. Moché dit, alors, à Israël que par cela notre peuple couronne Hachem en ce monde. David dit dans les Psaumes (40-10) : « *J'ai annoncé la justice devant une grande assemblée.* » La génération de David a mérité de vivre un avant-goût de l'ère messianique, car chaque Chabbath, David leur dévoilait des sujets que nul n'avait jusqu'alors entendus.

*Yalkouth Chimoni*

*Sagesse, Analyse et Connaissance*

« *Moché dit aux Béné-Israël : Voyez ! Hachem a désigné Betsalel, fils de Ouri, fils de 'Hour, de la Tribu de Yéhouda. Il l'a rempli de souffle Divin, de sagesse – 'Ho'hma, d'analyse – Tvouna, de connaissance - Daath, et d'aptitude pour tous les arts.* »

*(Exode 35 – 30, 31)*

Betsalel faisait partie de la tribu de Yéhouda ; il donna naissance à une illustre famille, puisque le Roi David fait partie de sa descendance. Betsalel est donc l'ancêtre du Machia'h.

Betsalel fut doté des qualités de 'Ho'hma, Tvouna, et Daath pour édifier le Michkan – le Tabernacle. Ces trois attributs de sagesse, d'analyse et de connaissance sont aussi les éléments que D-ieu utilisa pour créer le monde, ainsi qu'il est écrit (Proverbes 3 – 19, 20) : « *Hachem par la 'Ho'hma – la sagesse – a fondé la Terre ; par la Tvouna – l'analyse – Il a affermi les Cieux ; par Son Daath – Sa Connaissance – les abîmes s'entrouvrent, et les nuées ruissèlent de rosée.* »

C'est par ces mêmes éléments que le Troisième Beth-Hamikdash sera construit, ainsi qu'il est écrit (Proverbes 24 – 3, 4) : « *Par la 'Ho'hma – la sagesse – Il édifiera la Maison ; par la*



## Midrash sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

*Tvouna – l'analyse – Il va la consolider ; par le Daath – le Connaissance – les salles se rempliront de biens précieux... »*

Nos sages précisent que D-ieu insuffle, aujourd'hui, Sa Sagesse aux hommes, mais à l'époque de Machia'h ce Souffle Divin pourvoira la vie, ainsi qu'il est dit (Ezéchiel 37 – 5) : « *Je ferai traverser en vous un souffle et vous revivrez.* »

**Midrash Rabba**

### La Guéoulah – Reflet du Michkan

*« Betsalel fabriqua l'Arche en bois de Chittim. Elle avait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut. »*

**(Exode 37 – 20)**

Betsalel fut le maître d'œuvre de tout le Michkan et de ses éléments. Il dirigeait les travaux et il était aidé par de nombreux artisans.

Il est donc intéressant de remarquer que la Torah spécifie que Betsalel fit le Aron – l'Arche Sainte. Nos sages indiquent que là aussi Betsalel fut aidé par une équipe d'artistes, mais la Torah tenait – en parlant de lui – à souligner l'investissement personnel de Betsalel pour cette tâche. Il s'était investi de toute son âme pour la fabrication de l'objet central du Sanctuaire.

Après l'édification du Michkan, D-ieu dit au peuple Juif qu'Il les récompensera – à l'époque du Machia'h – pour chacun des éléments du Tabernacle.

*« Vous avez tendu pour Moi des peaux et des tentures ; Je vous protégerai avec Ma nuée. »*  
Ainsi qu'il est écrit (Isaïe 4 – 5) : « *Alors l'E-ternel créera sur toute l'étendue du mont Sion...une nuée...Il y aura comme une tente donnant, le long du jour, de l'ombre contre la chaleur...* »

*« Vous avez dressé la table des pains ; Je dresserai, Moi aussi, la Table du Festin de Machia'h. »*



## Midrash sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

« Vous avez fabriqué la Ménorah ; J'augmenterai la lumière de tous les astres. » Ainsi qu'il est écrit (Isaïe 30 – 26) : « La lune, alors, brillera du même éclat que le soleil, et la lumière du soleil sera sept fois plus vive... »

« Pour le Aron – l'Arche Sainte – dans laquelle vous avez mis la Torah ; Je vous donnerai une récompense sans limite. » Ainsi qu'il est écrit (Psaumes 31 – 20) : « Ah ! Qu'elle est grande Ta bonté, que Tu tiens en réserve pour tous Tes adorateurs. »

**Midrash Rabba**

### Voici le Retour des Exilés

« **Élé Pékoudé – Voici les comptes du Michkan, tels qu'ils furent établis, sur l'ordre de Moché...** »

**(Exode 38 – 21)**

Nos sages indiquent que le terme de « Pékoudé » a aussi un sens de « rachat », car le Michkan a joué le rôle de rachat après le péché du Veau d'Or.

En effet, précisent nos sages, au moment du Don de la Torah, Hachem libéra le peuple Juif de tous les jougs. Il était devenu invulnérable. Les Béné-Israël étaient libérés de toutes les contraintes, de l'exil, et même de l'ange de la mort. Ainsi qu'il est dit (Exode 32 – 16) : « Les Tables étaient l'ouvrage de D-ieu et les caractères étaient gravés – 'Harouth – sur les Tables. » Par la Sainteté des Tables gravées – 'Harouth – le peuple Juif atteignit le 'Herouth – la liberté. Il fut libéré des exils et de la mort.

Malheureusement, il perdit ce privilège après le péché du Veau d'Or. Le courroux Divin n'a disparu qu'après l'édification du Michkan. C'est par le mérite de l'élan, du dynamisme et de l'engagement que les Béné-Israël ont eu pour le Michkan, que fut rachetée la faute du Veau d'Or.

D-ieu fit la promesse, au moment de l'édification du Michkan, qu'Il pardonnerait de nouveau à Son peuple au moment du rassemblement des exilés par le Machia'h. D'ailleurs, les prophéties d'Isaïe reprennent le terme de « Elé » en annonçant cet événement. Ainsi qu'il est dit (Isaïe 49 – 12) : « Elé – Voici venir les uns des pays éloignés, - Véhiné Elé – et voici venir



## Midrash sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

les autres du Septentrion et du Couchant, - Véléé – et voici ceux qui arrivent du pays des Sinnim. » Il est dit aussi (Isaïe 60 – 8) : « *Mi Elé – Qui sont ceux qui volent comme une nuée, comme ces colombes vers leurs colombiers.* »

*Midrash Rabba*

### Le Michkan – Témoignage de la Présence

« *Voici les comptes du Michkan, le Michkan de témoignage...* »

(Exode 38 – 21)

Le mot *Michkan*, Tabernacle, a la même racine que le mot *Machkon*, gage. En répétant le mot *Michkan* deux fois, Moché prophétise et annonce, ici, qu'il y aura deux Beth-Hamikdach. Ils seront détruits et seront repris à titre de gage. Ce gage sera rendu un jour à son propriétaire, le peuple d'Israël. Cette caution nous sera rendue sous la forme du troisième Beth-Hamikdach.

C'est à quoi fait allusion le terme « *témoignage* » employé dans ce verset, car ce troisième sera éternel et témoignera de la présence de l'E-ternel.

*Midrash Rabbah*

### Nissan – Mois de Guéoulah

La Torah nous apprend que le Michkan fut inauguré le premier du mois de Nissan. Différents événements sont, d'après nos sages, en rapport avec ce mois :

- Avraham apprit qu'il allait avoir un fils.
- Les Béné-Israël furent libérés d'Egypte.
- Le Michkan fut édifié

Nos sages nous annoncent, dans le Talmud, que c'est en Nissan que la Guéoulah aura lieu.

*Midrash Léka'h Tov*



« *Alors, ils apportèrent à Moché le Michkan, le Tabernacle...* »

*(Exode 39 – 33)*

Nos sages racontent que le jour de l'édification du Michkan fut un jour de grande joie. Il en fut de même, disent-ils, le jour de l'inauguration du Temple à Yérouchalayim par le Roi Salomon.

La ville de Yérouchalayim est restée, depuis, le symbole de la joie et du bonheur, ainsi qu'il est écrit ( Psaumes 48 – 3) : « *Comme elle se dresse magnifique, joie de toute la terre, la Montagne de Tsion, aux flancs dirigés vers le nord, la cité du Roi Puissant !* »

Elle était magnifique, car c'est là que se trouvait la cité du Roi Puissant. Mais après la destruction du Temple, la joie et le bonheur avaient disparu de la terre.

Toutes ces qualités d'autrefois reviendront lorsque le Machia'h viendra et quand Yérouchalayim sera entièrement reconstruite avec en son sein le troisième Beth-Hamikdash.

Ainsi que l'annonce le prophète Isaïe (51 – 3) : « *Car Hachem consolera Tsion ; Il consolera toutes ses ruines ; Il transformera le désert en Eden, son isolement en jardin Divin. Dans son sein régneront la joie et l'allégresse, les actions de grâce et la voix des cantiques.* »

*Midrash Rabba*

*Le Michkan – Un Avant-Goût Messianique*

« *Ce fut au premier mois de la deuxième année [depuis la sortie d'Egypte] au premier du mois, que fut érigé le Michkan – le Tabernacle.* »

*(Exode 40 – 17)*

Hachem vit avec quel enthousiasme les Béné-Israël participaient aux dons réservés à l'édification du Michkan, Il décida, alors, que le mérite de leurs actes contribue à l'avènement de l'époque Messianique.



## Midrash sur la Paracha de Vayakhel - Pékoudé

[www.daf-hagueoula.org](http://www.daf-hagueoula.org)

Ils utilisèrent des peaux de bélier peintes en rouge – *Méodamim*. Nous verrons, pour cela, venir le Machia'h depuis Edom, ainsi qu'il est écrit (Isaïe 63 – 1) : « *Quel est celui qui vient de Edom... les vêtements teints de rouge ?* »

Ils apportèrent de l'huile d'olive pour le chandelier ; ainsi les Béné-Israël brilleront pour les nations, ainsi qu'il est écrit (Osée 14 – 7) : « *Ces rejetons s'étendront au loin ; il aura la beauté de l'olivier...* » ; Machia'h sera à notre tête (Jérémie 11 – 16) : « *D-ieu t'a dénommé olivier verdoyant...* » ; Il sortira, alors, le monde de l'obscurité, ainsi qu'il est dit (Isaïe 49 – 9) : « *Il dira aux prisonniers : Sortez ! A ceux qui sont retenus dans les ténèbres : Paraissez au grand jour !* »

Pour avoir apporté des parfums pour l'encens, les enfants d'Israël jouiront des merveilleuses odeurs qui accompagneront la Guéoulah, ainsi qu'il est dit (Osée 14 – 7) : « *Il aura... la senteur embaumée du Liban – le Temple.* »

Nos ancêtres offrirent de précieux bijoux, ainsi nous mériteront de reconstruire Yérouchalayim avec des perles et des pierres précieuses, ainsi qu'il est dit (Isaïe 54 – 12) : « *Je te construirai des créneaux en pur cristal, des portes en escarboucles, et toutes tes barrières seront en pierres précieuses.* »

**Midrash**